

COORDONNEES DES AIDES POUR STERILISER OU SOIGNER LES ANIMAUX

[Comité de défense des chats libres - Association ECOLE DU CHAT De Poissy·mercredi 13 juillet 2016](#) 58 lectures

STERILISATION :

Contactez l'association Stéphane Lamart -

A partir de 13h30 [01.46.81.54.64](tel:0146815464).

Pour ceux que ça intéresse, voici la procédure pour mettre en place la campagne de stérilisation de 30 Millions d'Amis dans votre commune :

1. Il faut que la mairie de la commune envoie PAR COURRIER avec l'entête de la mairie (pas de demande par mail, ni téléphone, ça ne fonctionne pas, uniquement demande sur papier) une simple demande pour bénéficier de la convention 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants. Il faut que ce soit la MAIRIE qui fasse le courrier, les asso, particuliers... ne peuvent pas demander la convention. Par contre, la Mairie peut agir sur le terrain par le biais d'une association pour trapper et s'occuper des chats. Adresse : Fondation 30 Millions d'Amis, 40 cours Albert 1er, 75008 Paris.
2. 30 Millions d'Amis renvoie sous quelques jours une première convention qui reprend les modalités de la campagne (capture des chats non identifiés uniquement par arrêté municipal, stérilisations et identifications PAR TATOUAGE au nom de 30 Millions d'Amis, système de bons de mission avant intervention, tarifs : 60€ castration et tatouage, 80€ ovariectomie et tatouage, 100€ hystérectomie et tatouage).
3. La mairie renvoie la convention non modifiée, signée par le maire, avec un papier/devis du vétérinaire qui accepte de participer à la campagne ainsi que l'attestation de l'association ou du particulier qui se chargera de mener à bien l'opération le cas échéant.
4. 30 Millions d'Amis renvoie ensuite la convention finale. 5. Il faut alors recenser les sites de chats libres errant et faire un bon de mission à renvoyer à 30 Millions d'Amis afin d'obtenir un budget de stérilisation, et la campagne peut commencer.

A savoir qu'une fois la demande faite, 30 Millions d'Amis répond très vite aux courriers, donc il faut juste faire les démarches en temps et en heure. Et surtout, montrez vous diplomate avec la mairie de votre commune. Restez toujours poli pour ne pas couper court à la conversation, même si vous avez affaire à des abrutis qui s'en foutent des chats errants, c'est pour le bien des loulous !

Prenez rendez-vous avec le maire ou à défaut un adjoint municipal pour parler du projet, faites part du ras-le-bol des administrés et obtenez des attestations des gens, montrez des photos des sites de chats errants de votre ville, insistez sur le point que la ville ne paye rien, reprenez les arguments qu'on connaît tous par cœur dans la PA : contamination par le SIDA et la Leucose, même des chats domestiques, chatons qui naissent et meurent sans arrêt, la souffrance des animaux, la commune est légalement responsable de tous les animaux non identifiés sur son territoire, la campagne aura des résultats aujourd'hui comme sur le long terme, l'euthanasie n'est pas une solution car si les chats se trouvent sur un site, c'est que les conditions de survie sont un minimum remplies (abris, nourriture...) et que les supprimer ne fera qu'attirer une nouvelle population de chats, et sans chat, les rongeurs et "nuisibles" prolifèrent... etc

Et vous pouvez demander à d'autres communes que la vôtre.

ADRESSES DE VETERINAIRES :

Docteur Gilbert Zakine Adresse postale: 61 cour de Vincennes, 75020 Paris Téléphone: 01 43 56 86 12 Atouts +: Prix les plus bas de la profession

Ne restez pas seuls et isolés si vous êtes démunis et si votre animal a besoin de soins. Des solutions existent. Contactez ces dispensaires selon votre lieu géographique. Il vous suffira d'amener un justificatif de votre imposition et de vous armer d'un peu de patience, mais votre animal sera soigné? <http://www.fondationassistanceauxanimaux.org/dispensaire-an...> <http://www.ma-vie-de->

galgo.com/.../dispensaires-pour-animaux-... <http://www.levriersinfosadoptions.com/t17858-le-blog-de-sos...>

Les SPA aident les particuliers qui nourrissent des chats errants à les stériliser.

Appeler la SPA de votre région et demandez le service aide. Si votre demande est acceptée,
- déposer le chat le matin et venir le reprendre le soir.

Ce chat devra rester dans un endroit abrité pendant deux jours pour un chat et quatre jours pour une femelle.

le chat sera tatoué à votre nom ou

Fondation assistance aux animaux

Pour les chats errants et éviter la prolifération, cette fondation peut accorder des bons de stérilisation aux particuliers. Faites un devis chez votre véto qui accepte les bons de stérilisation sans dépassement et le joindre à votre courrier explicatif.

même procédure pour la fondation Brigitte Bardot, 30 millions d'amis etc.....

Dans les Yvelines, je n'ai pas encore trouvé un vétérinaire qui fasse des prix bas aux associations ou aux particuliers.

Dispensaire de la Fondation Assistance aux Animaux

ADRESSE

23 avenue de la République 75011 PARIS FRANCE CONTACT

Tel.: [01.43.55.76.57](tel:01.43.55.76.57)